

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

5° REGION MILITAIRE/ ZIROUT YUCEF

DIRECTION REGIONALE DES

INFRASTRUCTURES MILITAIRES

PLATEAU DU MANSOURAH / CONSTANTINE

MISE EN DEMEURE N°02

Vu la convention N°495/2020 du 17/12/2020 portant sur l'étude d'adaptation de la réalisation de 40 logements au profit de l'école des cadets à BEJAIA/5°RM pour un montant de 1.255.909.27 DA / TTC, et un délai de 60 jours , conclu avec le bureau d'étude BENFREDJ MOHAMED, vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°139 du 08/06/2020 .

- Vu que l'étude n'a pas été réceptionnée , malgré la fin des délais contractuels.
- Vu que l'entreprise n'a pas obtempérer aux injonction de la 1° mise en demeure
- Vu que l'entreprise n'a pas répondu aux convocations pour la notification.

La Direction Régionale des Infrastructures Militaires /5°Région Militaire

Met en demeure le bureau d'étude BENFREDJ MOHAMED de remettre l'étude dans un délai de 08 jours, Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la DRIM/5° RM procédera à l'application des mesures coercitives comme le prévoit la réglementation en vigueur notamment la résiliation du marché au torts et dépens du contractant .